

Guilers, maq

Le magazine municipal
de la Ville de Guilers

n°23

décembre
2016



Photos : Martin Sichez



L'Église



Le fort de Penfeld



Les sablières de Bodonou



Pierre OGOR

Au futur Président de la République

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas ! Voilà encore une année de passée et nous sommes déjà dans la préparation budgétaire 2017, avec son lot d'inconnu. Et oui ! L'année qui arrive sera une année électorale, avec ou sans surprise, mais, de toute façon, les élections auront encore inévitablement des conséquences sur le fonctionnement de nos collectivités.

Alors si je pouvais m'adresser au Futur Président comme un « enfant » s'adresse au Père Noël, je lui dirai tout d'abord, simplement que les collectivités sont « pleines de sagesse » ; et qu'elles ont beaucoup donné ou supporté ces dernières années.

Stop ! la barque est pleine !

Les collectivités, comme chaque citoyen, en ont plus qu'assez des réformes contre productives qui pèsent et qui compliquent notre vie de tous les jours ainsi que le fonctionnement au sein même de nos services...

Pourquoi faire simple lorsque l'on peut faire compliqué !

Alors Monsieur le Futur Président, écoutez les élus, ceux qui sont et restent connectés à la proximité ; ceux qui œuvrent tous les jours sur le terrain. Et oui, Monsieur le Futur Président, je confirme que nos représentants, qui font les lois et qui sont élus démocratiquement, ont bien souvent oublié d'où ils viennent. Ils ne représentent, dans beaucoup de cas, qu'eux même ou une idéologie politique avec des conséquences que l'on connaît.

Malheureusement, les gens de qualité, qui n'ont pas tous fait « sciences po » ou l'ENA et qui sont bien souvent humbles, ne se retrouvent pas dans notre représentation nationale et c'est bien malheureux... A moins que cette fois cela ne change ? Et que l'on nous écoute.

Malgré tout, il nous faut quand même avancer, être optimiste et garder le cap... C'est ce que je m'empresse de faire tous les jours avec mon équipe... sur le terrain.

Bonne lecture – Bonne fête de fin d'année.

Cérémonie de commémoration du 11 novembre 2016



À l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre, M. André Leroux a été décoré d'une médaille de la reconnaissance de la nation, devant le monument aux morts en présence des élèves de CM2 de l'école Pauline Kergomard. À la demande du Commonwealth War Graves Commission une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de Thomas Oakley Burgess, aviateur anglais tombé le 7 juillet 1941 à Kévrel.

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS

Tél. : 02 98 07 61 52

Fax : 02 98 07 46 44

Courriel : ville@mairie-guilers.fr

Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR, Nora SASSI, Laurie PRIGENT

Photos : Service Communication

Création, réalisation, impression :

Créamix - CERID - 31 rue Frédéric Chopin

BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 400 exemplaires - Dépôt légal : Décembre 2016

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante : laurie.prigent@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

Sommaire

Édito du maire	p 2
Vie sociale - CCAS	p 3
Actualités communales	p 4-5-6
Urbanisme - Voirie	p 6-7
Équipements communaux	p 8-9
Enfance - Scolaire/Périscolaire	p 10-11
Service Jeunesse	p 12
La Guilthèques	p 13
Sports - Vie associative	p 14
Expression libre	p 15
Évènements	p 16

Opération de mécénat

Le vendredi 21 octobre, les artisans et membres de l'association ainsi que les élus de la commune se sont retrouvés afin de concrétiser l'opération de mécénat qui a permis de financer en grande partie l'achat d'un minibus.

Ce minibus adapté aux personnes à mobilité réduite, sera livré courant du mois de décembre 2016 et mis à disposition du CCAS, de l'espace jeunes et des associations de la commune pour faciliter les déplacements des usagers. Cet équipement permettra d'améliorer le déplacement des seniors lors des activités menées par le CCAS.

Dans un contexte budgétaire resserré, il convient de rechercher des sources alternatives de financement. Le mécénat offre par exemple aux collectivités de nouvelles opportunités, bien que ce genre d'opération soit encore peu répandu sur le territoire.

C'est donc une opération innovante qui a été menée en partenariat avec les artisans, leur permettant d'affirmer leur engagement dans la vie locale.

Ce minibus portera les couleurs des 12 artisans ayant participé au mécénat, et ce sont au total plus de 24 000 € qui ont été remis à la commune.

Monsieur Arthur QUEMENEUR, a souligné que même si l'ensemble des artisans de l'association n'a pas pu participer à cette action, tous sont favorables à s'engager dans la vie de la commune : « en participant aux diverses manifestations, en apportant leur soutien

et éventuellement en mettant en place une nouvelle opération de mécénat ».

Les artisans sont, pour la plupart, habitants de la commune et souhaitent davantage la mettre en valeur.

Mise à disposition du véhicule aux associations :

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2016, la convention de mise à disposition du véhicule aux associations a été approuvée.

Les associations pourront donc, dans l'avenir se rapprocher du service associatif pour connaître les modalités de réservation du véhicule.

Navette CCAS :

Le CCAS proposera dès que possible la mise en place d'un service de navette pour se rendre aux repas Saint Albert, ou aux animations proposées par le Club Emeraude, le mardi et le jeudi.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles qui effectuera ces trajets, vous pouvez contacter le CCAS au 02.98.07.61.52 tapez 5.

Une information sera inscrite dans les Nouvelles de Guilers, pour vous expliquer les modalités de fonctionnement de ce nouveau service.



Distribution des colis de Noël

Chaque année, les élus et les membres du CCAS se rendent aux domiciles des personnes de plus de 83 ans n'ayant pas participé au repas d'octobre afin de leur remettre quelques gourmandises.

Cette visite est très appréciée des aînés de la commune, et en particulier des personnes ne pouvant plus se rendre aux activités proposées sur la commune.

Cette année, le CCAS a souhaité modifier cette distribution, en proposant d'accueillir autour d'une collation les personnes pouvant venir retirer leur colis, le jeudi 15 décembre de 14h à 16h à la mairie.

La distribution au domicile a lieu le samedi 17 décembre.



Depuis juin 2016, Erwan Le Gléau a intégré les services techniques de la Ville de Guilers en tant que fonctionnaire territorial au grade d'agent technique de 2nde classe. Depuis 2011, Erwan Le Gléau était déjà sous contrat avec la commune.

Diplômé d'un BEP Bac Pro travaux paysagers, Erwan souhaite par la suite élargir ses compétences en devenant technicien.

Ses missions au sein des services techniques sont très variées. Ce poste requiert des compétences dans de nombreux domaines tels que la plomberie, la peinture, les espaces verts...

Très heureux d'avoir intégré les services techniques de la Ville de Guilers, Erwan s'épanouit dans son travail quotidien.



Le relais parents assistantes maternelles fête ses 10 ans

Pour célébrer les 10 ans du Relais Parents assistantes maternelles de Guilers et de Bohars, les représentantes des assistantes maternelles de L'Age Tendre, les Tchoupinous de Guilers et les petits lutins de Bohars étaient réunies auprès d'Elisabeth Margé, animatrice du

Rpam, des Maires et élus des deux communes, de M^{me} Marie-Hélène Jestin et M. Christophe Vallade, représentants la CAF, pour retracer le parcours de la structure, décorée pour l'évènement par une exposition nommée « La topho de mon doudou ».

La fête des dix ans a été marquée également par un défilé de poussettes déguisées : tracteurs, ballons, dauphins ont animé les rues au départ de la Maison de l'enfance.

La semaine s'est achevée par la représentation du spectacle qui s'est tenu à la salle Joubin « Planète nounous : 1, 2, 3 partez... » créé et joué par Elisabeth Margé et 11 assistantes maternelles.

Cet évènement a eu un grand impact et a permis de réunir près de 250 personnes au spectacle.

La vidéo retraçant le spectacle « Planète nounous » est désormais disponible sur le site de la ville !



Assises du commerce de centre-ville

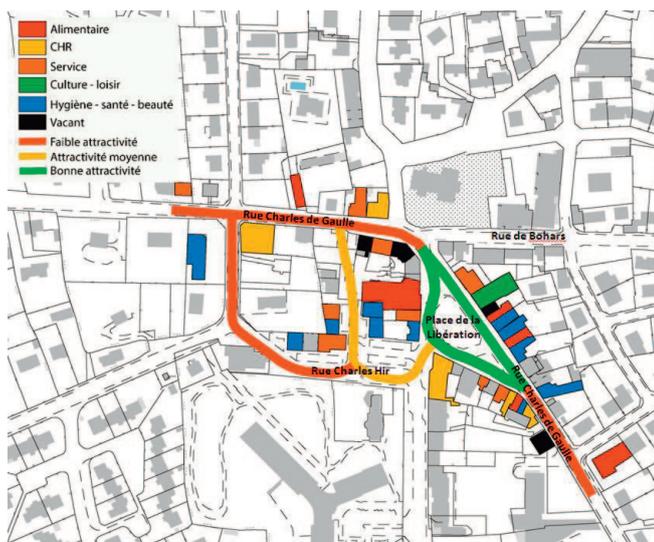
Pour conforter la démarche engagée auprès des commerçants en 2015, la ville a décidé de lancer une étude destinée à redynamiser le commerce du centre-ville.

Le lancement de cette étude est motivé par l'identification d'enjeux forts en centre-ville tant sur la dynamique économique (commerce fragilisé), que sur le réaménagement de l'espace urbain programmé en 2018.

En effet, pour une meilleure fréquentation des commerces de proximité la ville doit améliorer l'ambiance d'achat et de vie du centre-ville et les commerçants faire évoluer leurs offres pour s'adapter aux besoins des consommateurs.

C'est pourquoi la ville a commandé deux enquêtes : l'une auprès des commerçants pour caractériser l'offre commerciale et la seconde auprès de 303 consommateurs pour connaître leurs comportements d'achats et mesurer la satisfaction des consommateurs vis à vis des commerces de centre-ville.

Le 28 novembre dernier, une trentaine de personnes se sont retrouvées pour une après-midi de travail. Après la restitution du diagnostic commercial et du résultat de ces deux enquêtes par le cabinet d'études Cibles et Stratégies, les différents acteurs économiques,



Brest Métropole et les élus concernés ont travaillé en 3 ateliers pour faire émerger des idées d'actions sur les thèmes suivants :

- 1- L'ambiance et l'identité du centre-ville
- 2- L'attractivité commerciale
- 3- La communication/promotion

Maintenant, il faut bâtir une stratégie globale de renforcement de l'attractivité du centre-ville pour conforter l'équipement commercial de proximité et les actions à mettre en œuvre sur les trois prochaines années.

Cette étude sera restituée en janvier 2017.



Fusion de l'association des commerçants et l'association des artisans de Guilers

Afin de pouvoir réaliser des actions de plus grande ampleur sur la commune, de faire connaître les artisans par le biais des commerçants, et de redynamiser les entreprises locales, les artisans et les commerçants de Guilers ont décidé de s'unir en une seule et même association en octobre dernier.

A l'issue de cette première rencontre, une assemblée générale extraordinaire s'est déroulée le 22 novembre. Cette assemblée a permis de réunir tous les commerçants et artisans de la commune afin d'adhérer à la nouvelle association. Un nouveau bureau a été créé.

Pour l'ancienne Présidente de l'association des commerçants, Céline Bosser, « l'association des commerçants était déjà en "sommeil depuis 2 – 3 ans". C'est donc dans un souci de renouveau que cette fusion s'est faite ».

Ce qui n'était qu'une idée de départ est maintenant en train de se concrétiser, le 13 décembre, la nouvelle association a validé le nouveau logo, le nom, et les statuts juridiques.

Composition du nouveau bureau :

Président : Steven Quémeneur (Entreprise Quémeneur),
Vice-présidente : Céline Bosser (Bosser Optic'),
Secrétaire : Nathalie Marc (Armor Décors),
Vice-secrétaire : Edwige Morvan (Institut de beauté "À l'Essentiel"),
Trésorière : Anne Meur (Carrefour Express),
Vice-trésorier : David Bodénan (SBMI).



de gauche à droite : Edwige Morvan, Anne Meur et Céline Bosser, absent sur les photos Steven Quémeneur.

David Bodénan et Nathalie Marc.

Un maire ivoirien en visite sur Guilers

Lundi 21 novembre, Pierre OGOR, le Maire, recevait la visite de son homologue ivoirien, M. Soma DAO, Maire de KOLIA, ville de 12 000 habitants au Nord du pays. Cette rencontre a été l'occasion, pour la Commune de GUILERS, de faire découvrir les nouveaux équipements de l'école Pauline Kergomard, et notamment le pôle numérique et la nouvelle salle de restauration dans le cadre d'un repas convivial.

Soucieux de faire évoluer les conditions de scolarisation et d'enseignement des enfants de sa ville — où la formation scolaire n'est obligatoire que depuis cinq ans — M. DAO a particulièrement apprécié l'expérience de l'école guiléenne et compte bien s'en inspirer pour favoriser la formation scolaire dans sa commune.

À l'issue de son séjour dans la région, il a remis, à titre symbolique, les attributs de chef de village à M. OGOR en remerciement de son accueil. En échange, M. Le Maire lui a offert une marinière et un chapeau breton.



Henri Le Siou, Soma Dao, Pierre Ogor, Martial Koffie, Isabelle Nedelec

Urbanisme Voirie

Aménagement de la rue Laënnec

Afin de sécuriser la rue Laënnec et de finaliser dans un deuxième temps le projet global d'aménagement qui inclut la rue de Milizac, des travaux d'aménagement sont programmés pour l'année 2017, par les services de Brest Métropole.

Ces travaux comprendront :

- un élargissement des trottoirs afin de les mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite),
- une réfection des chaussées,
- la création de passage pour piétons,
- l'instauration d'une piste cyclable,
- et la suppression des îlots enherbés.

Dans le même temps, la chaussée du rond-point de la Gare sera également traitée.

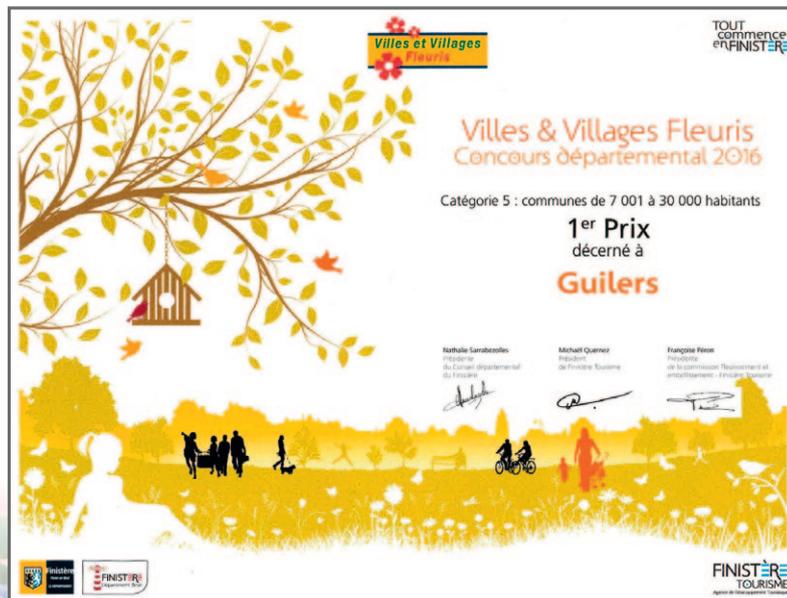


Concours des Villes et Villages Fleuris 2016

Dans le cadre de la campagne 2016 « Embellir le Finistère », la Ville de Guilers a participé au concours des « Villes et Villages Fleuris ». Le jury départemental a décerné à la commune le 1^{er} prix dans la 5^{ème} catégorie (7001 à 30000 habitants) le 14 novembre dernier dans les locaux de Finistère Tourisme à Quimper.

Ce prix récompense les démarches d'embellissement du cadre de vie qu'entreprennent les communes. A ce titre, les travaux de réfection de l'entrée de ville avaient été présentés aux membres du jury lors de leur visite sur la commune.

Le bois de Keroual, véritable poumon vert de Brest Métropole, avait été également évoqué de même que l'embellissement des parcs et jardins. Ce fut également l'occasion d'aborder la future politique de couleur sur les façades du centre-bourg.



Règlementation des espaces verts de la commune

Dans le cadre de ses pouvoirs de Police, Le Maire, a pris des arrêtés réglementant les espaces verts et naturels de la ville afin de veiller au bien-être de leurs utilisateurs. Ces réglementations recouvrent :

- d'une part les espaces gérés par Brest Métropole,
- d'autre part ceux gérés par la commune.

Les espaces concernés sont : les parcs, jardins, squares, les boisements, les zones naturelles, promenades, contre-allées plantées, terre-pleins aménagés, ronds-points, accompagnements de voirie végétalisés, ainsi que le complexe sportif Louis Ballard et le Site du Fort de Penfeld.

Ces arrêtés réglementent entre autres :

- L'accès au public : tenue et comportement avec notamment l'interdiction de consommer des boissons alcoolisées sur l'ensemble des espaces extérieurs visés, sauf arrêté dérogatoire.
- Les activités autorisées
- Les activités interdites
- L'accès aux sites des animaux
- L'accès et le stationnement des véhicules
- La sécurité
- L'usage des lieux lors d'événements climatiques

**Ces arrêtés sont consultables en Mairie
ou sur le site internet de la ville.**

**Toutes infractions constatées seront poursuivies
conformément à la loi par toute personne habilitée.**



Rénovation de la porte principale du Fort de Penfeld

Pour faire suite à l'acquisition du Fort de Penfeld par la Ville de Guilers, la municipalité a décidé de donner une nouvelle jeunesse à ce patrimoine communal et de l'entretenir régulièrement.

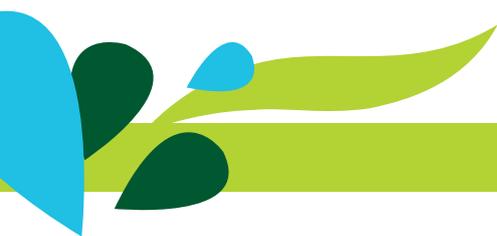
C'est pourquoi, il a été décidé de travailler sur la porte d'entrée du Fort et de la refaire en chêne à l'identique.

Afin de donner un vrai sens à cette réalisation, dans le cadre d'un projet pédagogique initié par leur professeur Monsieur FOURNIGAUULT, un contact a été pris avec le Lycée Dupuy de Lôme de Brest et ce sont les élèves du Greta de Brest, dans le cadre de leur formation

de menuisier, qui ont réalisé cette œuvre en collaboration et dans les ateliers du lycée brestois.

Les ferrures d'origine ont été conservées. Elles ont été traitées et galvanisées par les bénévoles de l'association "La Caisse à clous" regroupant essentiellement des salariés de la réparation navale de Brest.

Pour achever l'entrée du Fort, le pavage sous le porche a été réhabilité (par entreprise).



Club House Football

La commune de Guilers a décidé de recentrer les activités sportives dans le centre-ville, au sein du complexe sportif Louis BALLARD.

Pour disposer de locaux adaptés pour les cours dispensés par l'école de football (38 élèves des collèges publics et privé), proposer des stages au jeune public pendant les vacances scolaires (on évalue la demande à 190 stagiaires sur l'année) mais également assurer la qualité d'accueil et d'encadrement des jeunes footballeurs du club sportif, il convient de construire un espace de vie et de travail à proximité immédiate des aires de jeu du football.

Ce nouveau bâtiment mutualisé de 145m² comprendra une salle de réunion avec possibilité de restauration froide sur place (pour les cours théoriques), deux bureaux éducateurs, des sanitaires publics en accès pour les Personnes à Mobilité réduite, un espace de rangement et un espace de convivialité extérieur abrité.

L'investissement de la construction de ce bâtiment est estimé à environ 250 000 € TTC.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier ou février 2017 pour une mise en service au troisième trimestre 2017.



Signalétique : nouveau plan du cimetière rue de la source



CIMETIÈRE DE LA VILLE DE GUILIERS



HORAIRES

du 1^{er} avril jusqu'au 3 novembre inclus de 8h à 19h
du 4 novembre jusqu'au 31 mars inclus de 9h à 18h

EXTRAITS DU RÈGLEMENT
l'intégralité du règlement est disponible en mairie

RESPECT DES LOIS DE HOMME
L'usage du cimetière est réservé aux personnes vivantes, aux familles et aux proches.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.

NE PAS FUMER
L'usage du cimetière est réservé aux personnes vivantes, aux familles et aux proches.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.

NE PAS BOISSONNER
L'usage du cimetière est réservé aux personnes vivantes, aux familles et aux proches.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.

CONDUITE DE VÉHICULES
La circulation de tout véhicule, automobile, camion, tracteur, engin agricole, tracteur agricole, est interdite sur le cimetière.
Les véhicules doivent être garés dans les emplacements réservés à cet effet.
Les véhicules doivent être garés dans les emplacements réservés à cet effet.
Les véhicules doivent être garés dans les emplacements réservés à cet effet.

PROHIBITION DE L'ÉCRIVAIN
L'usage du cimetière est réservé aux personnes vivantes, aux familles et aux proches.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.

PROHIBITION DE L'ÉCRIVAIN
L'usage du cimetière est réservé aux personnes vivantes, aux familles et aux proches.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.
L'usage des tombes est réservé aux personnes décédées.

Ce plan du cimetière installé avant la période de la Toussaint, permet aux familles et aux proches de visualiser les emplacements funéraires et d'avoir une vue d'ensemble de ce lieu de recueillement. Les allées ont été nommées, il a été fait le choix d'opter pour des noms d'arbres et les parcelles sont numérotées. Cette signalétique sera complétée par des pictogrammes au niveau des allées dans le courant de l'année. Enfin la Commune s'est doté d'un règlement du cimetière voté lors du Conseil Municipal du mois de juin dernier, des extraits sont affichés à l'appui de ce plan.

Local Pétanque : création de 2 sanitaires et d'un local rangement



L'Intégrale Guilérienne utilise le local situé à Pen ar C'hoat dans le cadre de la pratique de la Pétanque et sollicite l'agrandissement de ce lieu par la création d'un sanitaire complémentaire réservé aux boulistes féminines.

Pour le confort des joueurs, la municipalité a donc décidé d'agrandir ce local en y construisant 2 sanitaires et un espace rangement.

Les travaux démarreront dans les prochains jours.

Soucieux de préserver l'environnement et de respecter la faune et la flore de la commune, la Ville de Guilers organise depuis 4 ans la journée de l'arbre et collabore depuis 2 ans avec le service espaces verts de Brest Métropole, sans oublier les bénévoles du club Émeraude, présents depuis le début du projet.

Le 18 novembre dernier, les grandes sections des écoles S^{te} Thérèse, Chateaubriand et Pauline Kergomard ainsi que les résidents du foyer Don Bosco se sont tous retrouvés près du talus situé entre le terrain des boulistes à Pen ar Ch'oaat et le foyer Don Bosco pour planter un arbre.

Cette année, près de 120 arbres ont été plantés : 93 par les enfants de la commune et 20 par les résidents du foyer Don Bosco.

Cette journée a remporté un franc succès auprès de ces jeunes apprentis jardiniers. Tous ces arbres portent désormais le prénom



de l'enfant qui l'a planté.

Après l'atelier plantation, une autre activité sur les animaux était proposée aux enfants. La journée de l'arbre s'est achevée autour d'un goûter et la distribution d'un diplôme à chaque enfant.



Service Enfance Jeunesse

Le thème du « Vivre ensemble » est à l'honneur des temps périscolaires cette année. C'est également un thème décliné dans les nouveaux projets scolaires et un objectif du Projet Éducatif Territorial.

Pour assurer la bonne cohérence éducative auprès des enfants, nous avons décidé d'instaurer des règles de vie communes aux temps scolaires et périscolaires.

Depuis la rentrée des classes, les enfants réfléchissent, écrivent et illustrent les règles de vie des espaces utilisés en commun avec l'école. Le travail des enfants, sera par la suite validé ou modifié par les équipes enseignantes et donnera naissance à un document intitulé « les règles de vie de l'école ».

Le thème du Vivre ensemble se déroule tout au long de l'année en plusieurs sous parties :

- Des vacances d'octobre aux vacances de fin d'année : les enfants auront découvert des activités autour de la coopération, de la solidarité et de l'entraide grâce à un jeu surdimensionné, une

œuvre artistique collective, un atelier « deviens détective », des animations sportives, et des jeux de coopération.

- De janvier à février : place à la communication, à la gestion des conflits, au bien-être et à la détente. Plusieurs activités seront organisées dont un atelier yoga animé par Julie Falquero. Des ateliers théâtre autour de la gestion des conflits seront animés par la troupe « impro-infini ».

- De mars à avril : des animations autour de l'éco-citoyenneté, la nature et la propreté en partie animées par les services de Brest Métropole.

- De mai à juillet : les enfants pourront développer un projet autour des différences culturelles au sein des écoles.

Tous ces projets se construisent et évoluent grâce à la participation des équipes périscolaires, de l'espace jeunes et des partenaires associatifs (l'Agora, l'ASG).

Ouverture du nouveau pôle restauration « Scramble » de l'école Pauline Kergomard



Depuis les vacances d'automne, beaucoup de changements ont été réalisés à l'école Pauline Kergomard : un nouveau préau pour l'école maternelle et un nouveau pôle restauration dédié aux maternelles et aux élémentaires.

Ce pôle est composé d'une nouvelle cuisine toute équipée et d'une partie réfectoire dénommée "Scramble".

Qu'est-ce qu'un "Scramble" ?

Ce nouveau type de restauration se présente sous la forme d'un self en îlot composé de 3 parties :

- un îlot froid où les enfants se servent en couverts, entrée, dessert et pain
- un îlot chaud où un agent communal sert un plat chaud aux enfants.
- un îlot plonge où les enfants déposent seuls leurs assiettes, verres, couverts dans des bacs prévus à cet effet.

Les enfants ont tous le même menu, et sont autonomes pour se



servir et débarrasser leur plateau. Ce nouveau mode de restauration a été très bien accueilli par les enfants.

Une porte ouverte à destination des parents et des enfants, initialement prévu au mois de décembre, aura lieu le 7 janvier prochain de 9h30 à 12h. L'ensemble du bâtiment sera livré dans le courant du mois de janvier



Nouvelle structure de jeux à l'école maternelle Chateaubriand

Une nouvelle structure de jeux vient d'être installée dans la cour de récréation de l'école maternelle Chateaubriand.

Cette structure est composée d'un mur d'escalade, d'un toboggan, d'un balcon et d'un petit pont de singe très utilisé lors des jeux de motricité.

Très appréciée des enfants, cette structure respecte les normes de sécurité grâce notamment à son sol souple.

Les enfants de la garderie du soir pourront également en bénéficier.



Semaine du jeu



La semaine du jeu s'est tenue du 14 au 20 septembre 2016 à l'Espace Pagnol. A l'occasion de cette manifestation, 29 classes ont participé aux différents ateliers (jeux de plateaux, d'adresse, d'imitation, atelier cuisine, construction, parcours de motricité).

La Commune de Guilers remercie les équipes de la ludothèque Yakajouer, les personnels municipaux, l'élue à l'Enfance et à la Jeunesse, Expotem et Croc Jeux pour leur implication et leur disponibilité. La semaine du jeu est devenue un évènement désormais incontournable, elle sera renouvelée en 2017 pour le plaisir des petits et des grands !



L'Espace jeunes de Guilers met l'accent à nouveau sur l'accessibilité pour tous !

Des actions d'autofinancement ont été proposées tout au long de l'année pour financer des activités. Ainsi, les jeunes s'engagent à participer et à récolter des « djeun's » afin de réduire les coûts de leurs animations.

Mise en place de tarifs

Dans le cadre de la convention financière signée avec la CAF, une réflexion sur la mise en place de tarifs différenciés est en cours et devrait aboutir d'ici septembre 2017.

Le « Fanzine » :

Tamas Turzo, peintre et dessinateur a animé tout au long de l'année 2016 des stages de dessin, de bandes dessinées et mangas.

A l'issue de cette initiation, 5 jeunes ont réalisé un Fanzine (contraction de l'expression anglaise « fanatic magazine »), une publication créée par des passionnés pour d'autres passionnés. Ce fanzine sera disponible à la lecture à l'Espace Jeunes de la commune, dans les garderies de l'école Chateaubriand et Pauline Kergomard.

Félicitations à Axelle, Juliette, Mathilde, Ewen, Maxime, Nolhan pour ce magnifique exploit !

Peut-être de futurs talents ?

Une fresque à Ballard :

En avril 2017, une fresque graphique, longue de 90 mètres pour 1,80 mètre de haut, sera réalisée sur le mur du terrain de football synthétique de la commune. En concertation avec les associations sportives utilisatrices du complexe sportif Louis Ballard, les jeunes vont pouvoir réfléchir au contenu, aux couleurs et réaliser la fresque grâce à l'aide de Mickael Barzic (artiste ayant déjà réalisé le logo de l'Espace Jeunes).

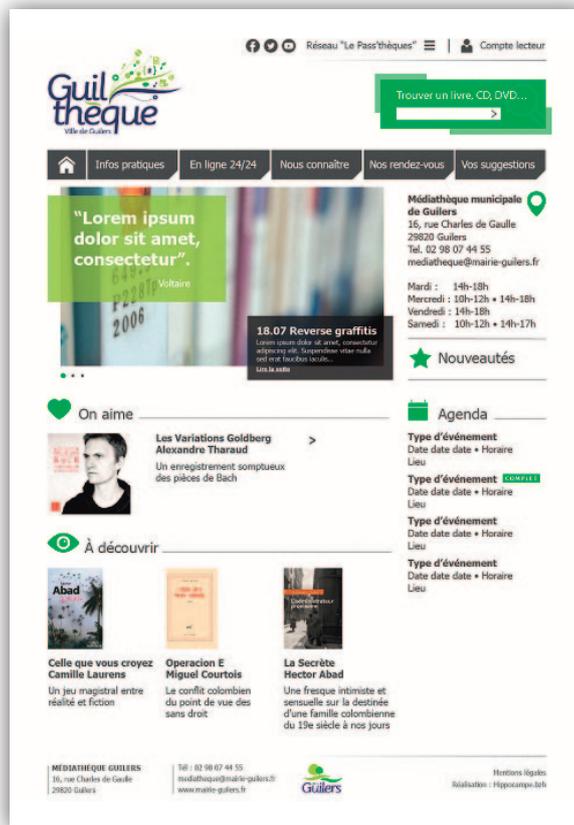


Du nouveau pour 2017 :

La carte réseau « Pass'média » des médiathèques de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané sera disponible à la Guilthèque au printemps 2017. Celle-ci permettra aux usagers intéressés de pouvoir emprunter des documents dans toutes ces médiathèques en allant les chercher sur place et en les rapportant au même endroit. Toute personne désirant modifier son abonnement local en abonnement réseau, le pourra également en s'adressant à l'accueil d'une de ces structures. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le portail documentaire commun sera également déployé au printemps et permettra plus de lisibilité sur les animations, le catalogue, sans oublier les ressources numériques en ligne.

Via votre numéro de carte de lecteur et un mot de passe, vous aurez accès à des revues, des documentaires, des sites d'auto-formation mais aussi du soutien scolaire ainsi que des livres numériques via le prêt numérique en bibliothèque.



Nouveaux tarifs annuels en vigueur à partir de janvier 2017

Tarifs de la Guilthèque :

- Habitant de Guilers de plus de 25 ans : 16.50 €.
- Habitant extérieur à Guilers de plus de 25 ans : 25.50 €.
- Enfants, jeunes et étudiants de Guilers jusqu'à 24 ans : gratuit.
- Demandeurs d'emploi, minima sociaux sur présentation d'un justificatif : gratuit.

Attention : les prêts se feront dorénavant sur une période de 4 semaines.

Au 3^{ème} rappel : 2€ d'amende.

Tarifs annuels du Pass'Media au printemps 2017

Tarifs PASS'MEDIA :

- Habitants du réseau* de plus de 25 ans : 18 €.
- Habitants hors réseau de plus de 25 ans : 28 €.
- Enfants, jeunes et étudiants du réseau ou scolarisés dans le réseau jusqu'à 24 ans : gratuit.
- Jeunes de 12 à 24 ans habitant hors du réseau (hors étudiant) : 10 €.
- Enfants jusqu'à 12 ans habitant hors du réseau : 10 €.
- Demandeurs d'emploi, minima sociaux sur présentation d'un justificatif : gratuit.

En cas de perte de la carte : 2 €.

Au 3^{ème} rappel : 2€ d'amende.

* communes de Brest métropole (hors Bohars et Plougastel Daoulas)

Les Foulées du Diabète

Le 13 novembre dernier, le Club d'Athlétisme de Guilers et l'association des Familles des Jeunes Diabétiques du Finistère ont proposé une 7^{ème} édition des Foulées du Diabète au Complexe Sportif Louis Ballard,



Au programme : une mise en condition par les éducatrices sportives de Fitness +, un temps clément, des circuits de randonnées agréables, des informations sur le diabète insulino-dépendant, des courses disputées même sans classement par des sportifs aguerris ou des coureurs du dimanche.

L'objectif était de rassembler 1000 participants (982 l'an dernier). Avec environ 390 coureurs sur les 2 courses populaires (3630 m et 5760 m) et environ 705 marcheurs sur les randonnées proposées (5,5kms, 8 kms, 10kms ou 13kms), la participation atteint 1095 personnes : objectif réussi !

Aux différentes arrivées, rien que du plaisir et l'envie de revenir l'année prochaine. Tous ont su souligner la qualité de l'accueil et de l'organisation.

Les organisateurs, heureux de cette communion, ne peuvent que souhaiter une encore plus grande mobilisation pour les prochaines éditions, et remercier tous les participants et partenaires qui ont permis cette belle journée.

Flèche Gymnique Guilérienne

Le 25 juin dernier, la Flèche gymnique clôturait la saison en présentant son gala annuel. Du plus petit au plus grand, chacun a pu montrer ses acquisitions et ses progrès. Le spectacle a débuté par la prestation des Baby-Gym "Clown party" sur un circuit de motricité.



Le Tennis Club

Dimanche 25 septembre, s'est achevé le tournoi externe adulte organisé par le Tennis-club de la commune. 81 joueurs, dont 14 femmes, étaient engagés dans ce tournoi. Les finales ont tenu toutes leurs promesses et le public a apprécié la qualité du jeu. Le rendez-vous pour l'année prochaine est pris !



Karaté club

Le Karaté Club de Guilers existe depuis 1998. L'association est affiliée à la Fédération Française de Karaté (FFKaMa).

C'est le karaté Shotokan qui y est enseigné dans la pure et stricte tradition des arts martiaux japonais. La pratique est basée sur le karaté éducatif pour les enfants et le karaté traditionnel pour les adultes de tous âges. Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement. Donner le goût de l'effort et favoriser la progression de chacun suivant ses possibilités sont les objectifs du club.



Détente, convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous !

Les cours sont assurés au Complexe Sportif Louis Ballard par Stéphane TRAVERS (6^{ème} dan - BEES 2^{ème} degré) et ses assistants Joël MARCHALAND (4^{ème} dan), Patrick GEHIN (3^{ème} dan et Président du club), Christian LE NEVE (3^{ème} dan et responsable de la section Karaté contact) et Jean-Jacques LOISEAU (2^{ème} dan).

- les lundis dans la salle de judo (cours enfants 18h15-19h15, cours adultes débutants 19h15-20h30) ;
- les jeudis dans la salle de danse (cours enfants 18h-19h, cours adultes tous niveaux 19h-20h15).

Le club accueille les enfants à partir de 6 ans. Une section karaté contact, accessible à partir de 14 ans, permet également de s'exprimer dans une discipline pieds/poings.

N'hésitez pas à venir nous voir (cours d'essai gratuit toute l'année), ou nous appeler au **06 86 43 88 72** pour obtenir plus de renseignements.

L'année 2016 se termine et déjà l'heure des premiers bilans arrive. Une année qui restera marquée par le sceau de la violence, de la barbarie de l'islamisme radical avec son lot de massacres et de meurtres abominables.

Une France où le doute et l'incertitude sont plus que jamais présents. Une société sans repère ni perspective, gouvernée par un exécutif déboussolé par les bavardages imprudents et inconséquents d'un président qui a perdu définitivement tout sens des réalités.

Pourtant, loin des tumultes nationaux, à Guilers les projets sont réalisés, les objectifs sont atteints et la fiscalité est maîtrisée et cela malgré des règlements de plus en plus complexes et tatillons et les contraintes parfois ubuesques et absurdes.

Cette année 2016, aura vu la mise en service du terrain synthétique au Complexe Ballard, une infrastructure moderne qui répond pleinement aux attentes des utilisateurs et permet de le libérer des contraintes météorologiques.

Ce fut également l'ouverture de l'extension de l'école Pauline Kergomard et la création d'un « scramble » permettant aux enfants d'aller et venir à leur rythme. Ce système de restauration scolaire facilite l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires et permet à l'enfant de devenir plus autonome et est déjà plébiscité par les plus petits comme les professionnels de l'établissement.

L'année 2017 s'annonce également dense avec la poursuite de l'étude pour la redynamisation du centre bourg, projet mené en toute transparence et en partenariat avec les commerçants. Il y aura aussi la mise en réseau de la médiathèque avec Brest Métropole et l'arrivée des ressources numériques. L'amélioration des installations sportives de Penfeld sera également à l'ordre

du jour tout comme la construction d'un nouveau club-house au Complexe Ballard... mais les autres activités sportives ne seront pas oubliées et d'autres études actuellement en cours seront présentées en cours d'année.

La seule volonté de l'équipe municipale est de faire de Guilers un endroit où il fait bon vivre où chaque génération peut trouver sa place.

Pour cela il faut être ancré dans la réalité, le bon sens, toujours rester modeste et résister au pouvoir de nuisance de certains qui gangrènent, polluent tout débat en raisonnant à contre sens.

Il nous faut préparer l'avenir, imaginer notre commune dans les prochaines décennies, loin de ceux qui communiquent beaucoup et font peu en pensant surtout à servir leurs propres intérêts.

L'équipe de Continuons Guilers Autrement, vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017.



Opposition municipale "Guilers Avenir"

Pascale Mahé, Bernard Cleret, Anne Lagadec, Nicolas Laforge, Odile Léon.

En mars 2017 nous serons déjà à mi-mandat, l'occasion d'un premier bilan de ces presque trois années passées.

À cinq, nous ne pouvons pas nous opposer aux décisions prises par la municipalité, qu'elles soient d'ordre financier ou structurel. Nous continuons néanmoins, au fil des conseils municipaux, à mettre en cause certains choix et défendre notre conception d'une politique plus concertée, davantage à l'écoute de la population.

La question des infrastructures sportives continue à nous opposer à la majorité: si nous avons également, dans notre programme, la construction d'un terrain synthétique pour la pratique du football, nous avons voté contre la destruction du stade de Kermengleuz.

Suite à cette destruction, l'activité football est maintenant regroupée au Complexe Ballard, et particulièrement sur le terrain synthétique. Nous l'avons appris récemment, vu la mauvaise qualité de la réfection du terrain en herbe, même les entraînements ont lieu sur le terrain synthétique, maintenant sur-utilisé. Dans ces conditions, quelle en sera la longévité ? Toute la capacité d'investissement en infrastructures sportives étant concentrée sur le football, que peuvent attendre les autres disciplines, athlétisme, pétanque, basket, gymnastique, etc... ?

Ah oui, c'est vrai, il y a des équipements sportifs à Penfeld...mais dans quel état ? Ici encore, nous déplorons les choix budgétaires: en mars dernier, l'investissement cumulé de la municipalité sur le site de Penfeld a atteint 1 million d'euros ! Premier million... Quel en est le bénéfice pour les associations sportives de la commune ?



Autre dossier qui nous préoccupe : la sécurisation de la rue de Bohars, rendue particulièrement dangereuse par l'établissement de l'ISDI au Tridour et les deux chantiers de lotissements (Candy et Kerloquin) à venir, qui génèrent tous une circulation importante de camions. Lors du vote du budget en mars dernier, le Maire avait pris l'engagement de régler la question : à notre connaissance, aucun financement n'est encore fléché sur les avenants opérationnels du plan de mandat de Brest Métropole, première condition pour que ces travaux soient faits et qu'ils répondent aux besoins réels des usagers de la rue de Bohars.

Enfin, est-ce répondre aux demandes des Guilériens que de décider de regrouper tous les bureaux de vote sur le site de Pagnol ? Si nous comprenons le souci de réduire les besoins en personnel municipal pour la tenue des bureaux, nous sommes perplexes lorsque nous constatons le peu de places de parking disponibles à Pagnol et dans les rues voisines. Nous espérons que ce problème ne découragera pas les votants du printemps 2017.

La grande majorité des votes lors des conseils municipaux portent sur des points de gestion routinière, technique, qui ne font pas débat. Mais nous avons soutenu, tous les cinq, la proposition d'enquête sur la redynamisation du centre bourg. Vote unanime du conseil. Et pourtant, les élus de la minorité municipale n'ont pas été conviés à la réunion bilan de cette enquête, qui a eu lieu en présence d'élus de la majorité, des commerçants et du bureau d'étude.

Les élus Guilers Avenir vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Évènements



Ouverture de la saison culturelle 2017

Cette saison débutera par un plateau humour organisé par la troupe « Les Insolents ». Cette dernière est composée d'artistes tels que Pierre-Emmanuel Barré, Antoine Schoumsky, Aymeric Lompret, Blanche, ou encore Dédo. Le tout orchestré par le célèbre Bruno Hausler.

« Les Insolents », c'est revendiquer la pertinence de l'impertinence. Et réciproquement, bien entendu...c'est surtout LE plateau d'humoristes en or massif que vous attendiez sans oser y croire. Le casting parle de lui-même...

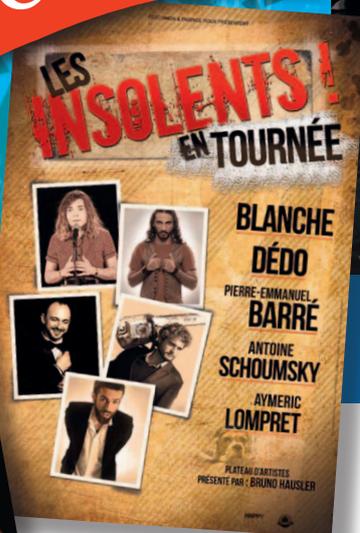
On y retrouve la quintessence moderne de l'humour qui a quelque chose à dire. On passe du trash à l'absurde, du stand-up aux personnages, du délicat décalage à l'humour noir qui grince...histoire de bien mettre les points sur les «i» de l'Incorrection, de l'Insolence, l'Impertinence et de l'Irrévérence.

Un plateau varié avec 5 représentants de l'humour d'aujourd'hui pour déranger intelligemment et provoquer... un rire salvateur !

Samedi 28 janvier 2017 20h30

Salle Agora

15€



Animations de Noël

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

★ Vendredi 16 décembre :

18h30 : spectacle de Son et Lumière à l'église de Guilers par « Les Fées du feu ».

18h45 : ouverture du barnum de Noël : le Père Noël sur son traineau vous y attend ! Également sur place, une vente de chichi et de barbes à papa pour se réchauffer !

★ Du 17 au 24 décembre :

De 10h à 12h30 : vente d'oranges et de bibelots organisée par l'association « Partage » au profit des enfants défavorisés.

De 16h à 19h : le Père Noël passera tous les jours distribuer des bonbons aux enfants.

★ Samedi 17 Décembre :

De 16h à 19h : animation par l'association « Vents du large ».

★ Le 19 décembre, 23 et 28 décembre :

organisation d'un « Questions pour un champion » réservé aux enfants et parents à partir de 16h.

★ **Mardi 20 décembre et mardi 27 décembre** : animation musicale Bretonne avec le groupe « Avel Dorn » à partir de 17h.

★ **Du 21 décembre au 1^{er} janvier** : de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h : un manège attend tous les enfants - Place de la Libération. Les tickets sont à retirer à la mairie ou dans les commerces de Guilers.

★ **Jeudi 22 décembre** : animation musicale avec les « Jamasics » à partir de 17h.

Le Père Noël passera tous les jours à partir de 16h pour rencontrer les enfants et distribuer des bonbons pour les plaisir des petits.

Toutes ces animations proposées par la commune sont gratuites, il serait dommage de ne pas en profiter !

Le marché hebdomadaire continuera à se tenir le jeudi.

La place de la Libération sera piétonne le vendredi 16 décembre de 18h à 20h.